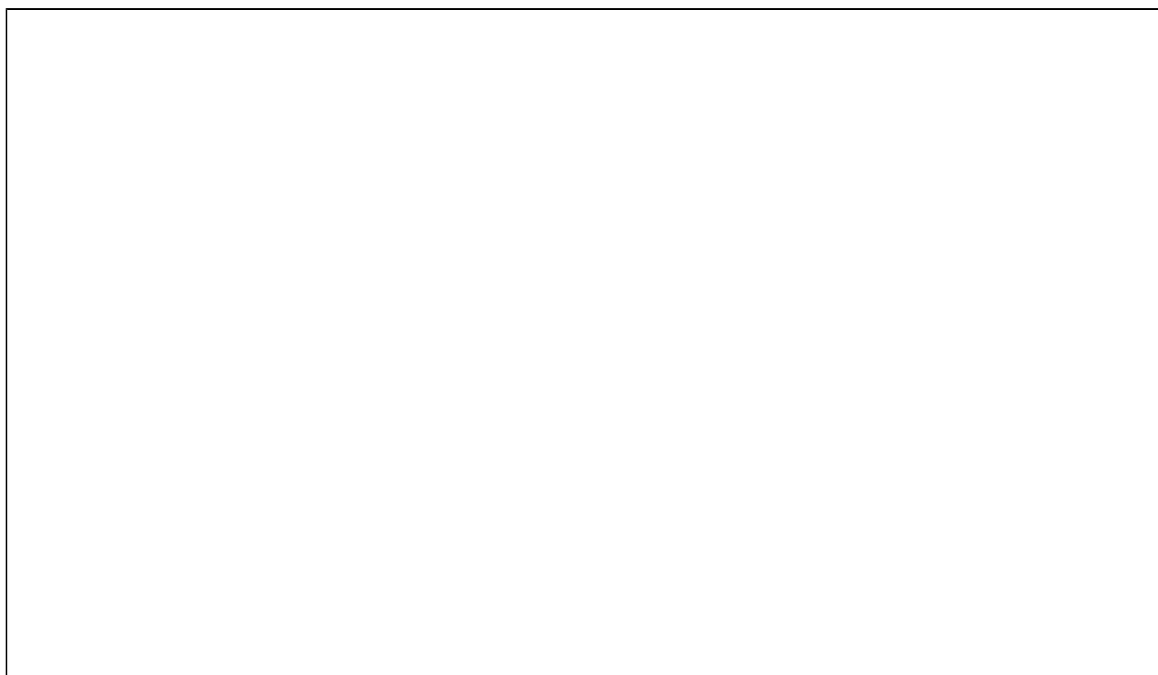
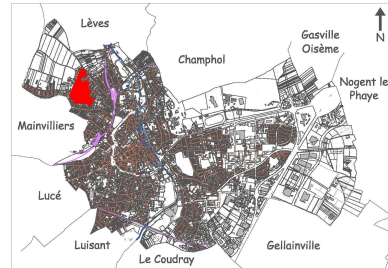


---

# RECHÈVRES



# CARTE D'IDENTITÉ



Site : Sud Est de Chartres

Surface : 40 ha

Logements construits : 1850

Maîtrise d'oeuvre : ArcAme

Gestion : S.P.L. Chartres Aménagement

Coût du projet : 70 M€

Réalisation : en cours (fin estimée 2030)

En savoir plus

# INFORMATION

[SPLA Chartres Aménagement](#)

## ACTUALITÉ DU PROJET

**Noue** : fossé peu profond et peu large, végétalisé, prévu pour stocker les eaux de pluies, permettre leur évaporation ou infiltration et les diriger vers les bassins de rétention.

---

[Vers le haut](#)

# LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Le quartier de Rechèvres 200 a été édifié après guerre au nord ouest de Chartres dans l'esprit des cités jardins. Ce quartier étant en désuétude, la Ville a entrepris une démarche de réaménagement et de requalification urbaine tout en lui conservant son identité.

Pour cela, il est prévu de créer un programme d'environ 440 logements variés individuels, collectifs et intermédiaires, permettant de densifier de façon verticale le tissu résidentiel existant. 20% de ces logements seront destinés au logement social.

Dans l'objectif de préserver l'identité du quartier, le projet prévoit de conserver le tracé des voiries existant. De ce fait, le système des raquettes est conservé.

Enfin, ce projet se veut intégré à

l'environnement. Il prévoit le développement d'un parc offrant des vues sur la Cathédrale mais également la création de bandes plantées et de noues en accompagnement de voiries.

---

[Vers le haut](#)

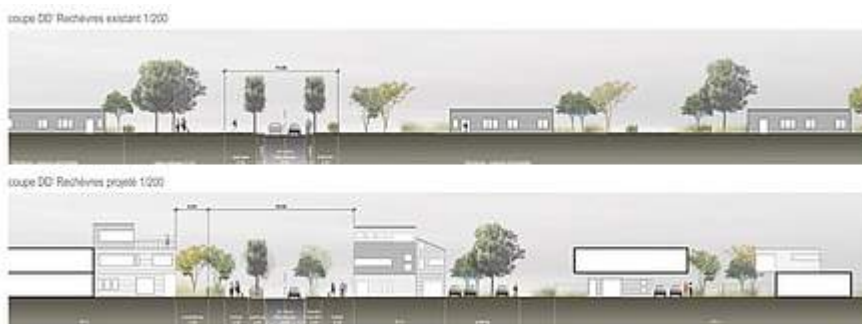
# RENOUVELLER LA VILLE SUR ELLE- MÊME

L'idée de renouvellement de la ville sur elle-même est issue de la loi du 13 décembre 2000 dite de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Cette philosophie d'aménagement s'inscrit dans une démarche environnementale de préservation des espaces non urbanisés.

Dans cet esprit, le projet urbain de la ZAC de Rechèvres est établi sur différents principes :

La densification :

Doublement de capacité en logement du quartier sans remettre en cause la structure initiale (trame viaire, parcellaire).



La conservation d'une identité :

Conservation de la philosophie d'aménagement du quartier autour de la trame viaire existante et du système de raquettes.

Conservation et développement de l'esprit de la cité jardin par la création d'un parc du

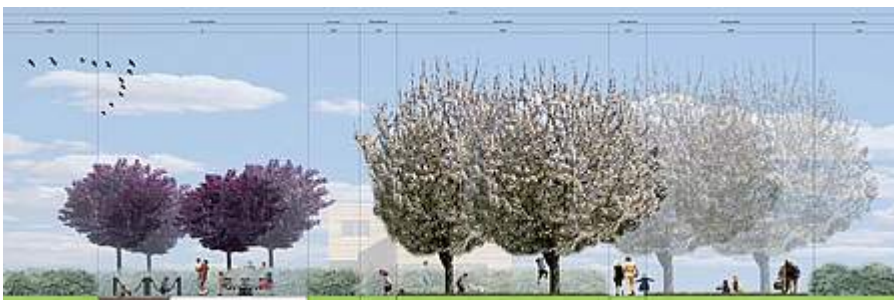
verger.



Le paysage :

Redécouverte et préservation des vues sur la cathédrale. La destruction de bâtiments anciens a mis en exergue les vues sur la cathédrale qui seront désormais protégées.

Respect et conservation des espaces privés et publics paysagers qui font la valeur urbaine et paysagère du quartier.





Gestions des eaux pluviales :

Réduction des quantités d'eau rejetée dans le réseau existant. Pour cela, un réseau de noues (bassins paysagés pour l'infiltration des eaux de pluie) sera créé.

## DESSERTE :



Desserte :



Développement d'un réseau de voiries cyclables et piétonnes au sein du quartier et vers les quartiers limitrophes.

---

[Vers le haut](#)

## L'HISTORIQUE DU PROJET



La Ville de Chartres a lancé en 2007 trois marchés d'études et de définition simultanés ayant pour objet de mettre en œuvre un projet urbain sur le plateau Nord-Ouest du territoire de Chartres.

Le projet retenu est celui de l'équipe DBW / HYL / ALPHAVILLE, avec laquelle un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu.

Pour plus d'opérationnalité, ce projet a été subdi-

visé en trois opérations :

## **Rechèvres**

[La Roseraie](#)

[Plateau Nord Ouest](#)

La Ville de Chartres a ensuite concédée en 2010 l'aménagement de la ZAC de Rechèvres à la [SPL Chartres Aménagement](#) qui gère désormais cette opération.